

Au sommaire

4 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Expropriation. Expropriation : interprétation constitutionnelle des conditions pour qualifier un terrain à bâtir

5 ENTREPRISE

Ouverture et extension des procédures collectives. Recevabilité de l'action en responsabilité de l'investisseur fondée sur des comptes inexacts

Sociétés et autres groupements. L'action en dissolution d'une société pour justes motifs est un droit propre attaché à la qualité d'associé

7 FAMILLE - PATRIMOINE

Successions / Libéralités. Inconstitutionnalité de la gratuité des frais bancaires pour certaines successions

8 FISCAL

Impôts et taxes. Lutte contre les fraudes fiscales : principales dispositions intéressant le notariat de la loi n° 2026-534 du 25 juin 2026

9 PROFESSION

Discipline notariale. Inspection occasionnelle des offices notariaux : portée de l'information préalable du procureur

Professions. Point de départ du délai de prescription d'une action en responsabilité liée à un investissement locatif décevant

À LA LUNE

Nouveau formalisme des cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière

Répondant à une demande de longue date des notaires visant à mettre fin à l'asymétrie juridique entre mutations immobilières directes et cessions de parts de sociétés immobilières, l'article 68 de la loi n° 2026-534 du 25 juin 2026 instaure un nouveau formalisme pour ces dernières. Ainsi, depuis le 27 juin 2026, toute cession de parts ou d'actions de sociétés à prépondérance immobilière doit, à peine de nullité, être constatée par un acte authentique, un acte contresigné par avocat ou un acte d'expert-comptable, sécurisant ainsi les transactions face aux enjeux de lutte contre le blanchiment et la fraude fiscale. > **LIRE P. 1**